



Fièrement durable!

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Publication du Rapport de Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles

LES RÉSULTATS DÉMONTRENT UNE QUALITÉ DE L'AIR SATISFAISANTE

Sept-Îles, le 21 mars 2016- À la suite de la lecture approfondie des deux rapports d'évaluation, rapports du MDDELCC et de l'INREST, la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles est d'avis que les résultats démontrent une qualité de l'air satisfaisante.

Rappelons que les conclusions principales du rapport du MDDELCC déposé en 2015 ont permis de démontrer que la qualité de l'air à Sept-Îles est supérieure à celles mesurées ailleurs en province.

En ce qui concerne l'étude de l'INREST, la Table souligne les éléments suivants :

- Le taux de conformité des données mesurées avec les réglementations, normes ou critères en vigueur est de 99,9% (730 jours d'échantillonnage, moyenne de disponibilité des données de 95,5% pour un total de plus de 600 000 données transmises)
- Quant aux 11 dépassements enregistrés, ils sont tous liés à des causes spécifiques :
 - o 6 d'entre eux sont survenus lors des feux de forêt ayant affecté toute la province durant cette période.
 - o Les 5 autres dépassements sont notamment liés à des opérations industrielles combinées à des conditions météorologiques ayant contribué à la dispersion de particules en suspension. Des actions correctives et préventives ont été mises en place par les entreprises concernées.
- De plus, rappelons que dans le cadre de cette même étude, les entreprises ont fourni pour chaque mois les valeurs maximales mesurées aux stations

d'échantillonnage qu'elles opèrent. Le résultat transmis représente donc le pire des scénarios possibles dans la période de mesure.

Démarche de concertation

C'est avec fierté et satisfaction que la Table complète aujourd'hui la réalisation des deux défis associés à cette démarche de développement durable appliqué et qu'elle souligne le travail d'équipe réalisé au cours des dernières années dans ce dossier. Celui-ci représente un effort de concertation important.

Malgré certains écueils, les membres ont poursuivi leurs actions à travers en vue de la réalisation d'un objectif commun. Ainsi, cet exercice a permis de partager des opinions divergentes, d'aller vers une vision commune des différents enjeux et de développer des orientations pour l'ensemble des parties.

Prochaines étapes

Les membres de la Table de concertation sur la qualité de l'air conviennent que cette initiative de concertation a porté fruit et s'est avérée un levier profitable en matière de développement durable. À cet effet, ils affirment leur volonté de continuer à travailler de pair.

Bien que ses constats soient positifs, une évaluation des recommandations de l'INREST, des besoins et des actions a été effectuée par la Table. Ainsi les membres conviennent qu'un suivi régulier constituerait un bon outil de développement durable et que parmi les avenues potentielles, l'IQA constitue un outil efficace et reconnu. Les membres de la Table considèrent que tous les aspects de cet enjeu de même que toutes les solutions potentielles doivent être évalués afin d'identifier la mieux adaptée à Sept-Îles. Ainsi, au cours des prochains mois, la Table poursuivra ses travaux en ce sens. Des représentants des citoyens, de nouveaux acteurs industriels et gouvernementaux seront invités à participer à la suite de la concertation. La population continuera d'être informée de l'évolution des travaux.

La Table de concertation invite la population à consulter le site air.septiles.ca pour prendre connaissance des résultats et poser leur question dans la section prévue à cet effet. Toutes les questions reçues seront compilées et répondues par la Table de concertation. Cette dernière publiera les réponses sur ce site internet en début juin.

Source et information :

Stéphanie Prévost, directrice générale,

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Bur : 418 962-1316, poste 1
Cell : 418 961-3721